

**Communiqué de presse**

Orléans, le 29 juillet 2016

**En Centre-Val de Loire, les jeunes travailleurs sont 1,6 fois plus exposés aux risques professionnels que leurs aînés.**

En Centre-Val de Loire, 200 000 actifs ont moins de 30 ans, soit 20 % de l'emploi régional. Quelle est leur exposition aux risques d'accidents du travail ?

- Les jeunes salariés sont plus exposés dans la région qu'en moyenne de la France de province (33,8 accidents du travail par million d'heures rémunérées, contre 33,4) ;
- la nature de l'appareil productif régional contribue à la fréquence des accidents, les jeunes étant nombreux dans les secteurs les plus exposés aux risques professionnels : construction, activités de transport et entreposage, intérim ;
- nombreux dans la région, les jeunes ouvriers sont plus souvent victimes que les employés ou les cadres ;
- les jeunes intérimaires, les apprentis, essentiellement ouvriers, travaillent dans des secteurs accidentogènes. Ils cumulent les caractéristiques favorisant une exposition aux risques.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la Direccte Centre-Val de Loire, en appui à l'élaboration du 3<sup>e</sup> Plan Régional de Santé au Travail (PRST) qui vise à prévenir les risques et nuisances auxquels sont exposés les salariés dans le cadre de leur travail.

*Pour en savoir plus : IAC n°27, [Des jeunes salariés davantage exposés aux accidents du travail](#)*

**Contacts :**

Anne-Claire Monvoisin et Pascale Haye-Delise

Tél. : 02 38 69 53 04 / 02 38 69 53 58

Mél : [medias-centre@insee.fr](mailto:medias-centre@insee.fr)